



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

---

**RÉSOLUTION AGA-2018-09-20/04**  
**Modification apportée à la**  
**résolution AGA 2017-09-28/16**

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités aura lieu en septembre prochain;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 18 des *Règlements généraux de la Fédération québécoise des municipalités*, un membre de la Fédération peut faire inscrire une proposition de sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle si celui-ci en informe par écrit le directeur général de la Fédération au plus tard le 60<sup>e</sup> jour précédant la tenue de ladite assemblée;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'AGA 2017, l'échéance pour la transmission d'une telle résolution est fixée au vendredi 28 juillet 2017;

**Il est proposé par :** M. Michel Boyer, maire de Mille-Isles

**Et appuyé par :** M. Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François


**DE DEMANDER** à la FQM de constituer un comité pour étudier la demande de réduction du nombre d'élus et que la commission permanente en soit saisie et fasse ses recommandations au conseil d'administration;

**QUE** les recommandations du comité soient soumises à l'assemblée générale annuelle.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2018-09-20/04 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018.

  
\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEPAGE  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

  
\_\_\_\_\_  
Date